

Le personnel et les associés de DRI ont conseillé de nombreux pays débiteurs à faible revenu et à revenu intermédiaire sur leurs négociations avec le Club de Paris. Cela implique les travaux suivants :

- préparation des données de la dette, du mémorandum de politique économique et de la demande d'allègement de la dette ;
- participation et assistance à la réunion multilatérale du Club de Paris ;
- suivi des négociations liées aux accords bilatéraux avec les créanciers individuels et vérification que ces derniers offrent l'allègement convenu multilatéralement.

Pour en savoir plus et solliciter de l'aide, veuillez [contacter DFI](#) .